Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 3

Artikel: Post mortem

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232735

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

femme faisait chanter les assiettes et les fouchettes. On n'attendait plus que le Jules, qui était allé chercher son accordéon pour faire quelques rigodons dans la veillée avec les jeunes filles du coin.

Tout d'un coup, on perçoit un bruit à la porte. C'était un gendarme accompagné d'un garde. Le gendarme sort un papier de dessous sa tunique et dit à Jean:

« Je suis bien peiné de vous déranger, mais je suis obligé de faire mon devoir : un témoin vous a vu, ce matin, traverser la Grand'Jeu avec un chamois sur le dos, fort sûr, celui que vous êtes en train de fricoter. Cela va vous coûter cher votre souper!...»

Ils étaient tous tellement surpris qu'ils auraient voulu s'enfuir par la cheminée comme des folatons!... Jean, lui, ne se faisait pas de bile. Il répondit:

« Votre témoin ne vaut pas une chique, c'est un jaloux, mais il perdu son temps. J'ai tué la bête hier au soir, avant minuit. Je me suis reposé un moment, tant j'étais fatigué, puis je me suis endormi jusqu'à l'aube. Cela fait que vous pouvez remiser votre papier. Mais vous n'allez pas partir à jeun. Vous allez boire un verre, et si cela vous dit quelque chose, goûter le fricot à la Julie. »

« Oh! si c'est comme ça, répond l'homme de loi, ce n'est pas de refus. » Ça fait qu'ils ont tous fait bombance ensemble, jusqu'au matin. Ils ont bu et

ri, mais celui qui a le plus ri, c'est le Jean Carrau !... Ad. Défago.

Prière instante

A nos abonnés qui n'ont pas encore versé leur dû de le faire sans faute, ce mois-ci, à seule fin d'éviter l'envoi de remboursement toujours onéreux. Merci d'avance.

La Rédaction.

Post mortem

Llyî. — Kyë farâïe tô sè yô vënyèssô à môréï?

Rloë. — En foûrro dèzèspèrâ.

Llyî. — Tè rèmâryèrâïe-tô?

Rloë. — Mè mûzo-pâ ky'î dèzèspôêrth lh'êsse tan rloin!

Elle. — Que ferais-tu si je venais à mourir?

Lui. — J'en serais désespéré.

Elle. — Te remarierais-tu?

Lui. — Je ne pense pas que le désespoir aille si loin!

Court et ... bon !

Ona vèva: Veöüdrâïe oun sakyè dė kôrth è sïmplhô sô'a krouî dè rloë.

- Vèöüdrâ-vô: « Resurgam » ?
- Ky'û-tëth dëre cën?
- Yo rèssucitëri.
- Nhâ, mètte-pyë « Repose en paix ».

Une veuve: Je voudrais quelque chose de court et simple sur la croix de mon mari.

- Voudriez-vous : Resurgam?
- Ça veut dire quoi?
- Je ressusciterai.
- Non, mettez seulement R. I. P.

AMIS ROMANDS qui venez à Lausanne

Pour bien manger...
à peu de frais...!

LE LANDOR

bat tous les records !...

Chez cet ami Robert Rappaz

Route du Tunnel 1 (Près de la Riponne)